
CEREALIS S.A
SOCIETE ANONYME DE DROIT TUNISIEN FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE,
COTEE AU MARCHE ALTERNATIF DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE
TUNIS
CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA
APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA

LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE
IDENTIFIANT UNIQUE : 849850 A

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 4 JUIN 2020

L'An Deux mille vingt (2020) et le 4 Juin à onze (11) heures, les Actionnaires de la société CEREALIS S.A Société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne Cotée au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis Au capital social de 4.888.889 TND , dont le siège social est situé immeuble Amir el Bouhaira appartement n°1, rue du lac Turkana les Berges du lac, 1053, Tunis - Tunisie, immatriculée au Registre National des Entreprises sous 849850 A (la Société), se sont réunis à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, sur convocation de son Conseil d'Administration par des avis publiés au Journal officiel de la République Tunisienne numéro 32 du 12 Mai 2020, au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises numéro 111 du 14 mai 2020 ainsi que dans deux journaux quotidiens à savoir le Temps et Essabeh du 12 Mai 2020.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Mohamed Salah Gahbiche.

Monsieur Karim Gahbiche est désigné comme secrétaire.

La Société Ekuity Capital, représentée par Monsieur Abdelbasset Ben Moussa et Monsieur Hammadi Mokdadi sont désignés comme scrutateurs.

Monsieur Mohamed Triki Commissaire aux Comptes de la Société a été régulièrement convoqué à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le bureau étant ainsi composé, monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué et annexée au présent procès-verbal que des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social sont présents ou représentés, soit trois millions trois cent trente cinq mille deux cents quatre vingt cinq actions (3.335.285) représentant soixante huit virgule vingt deux pourcent (68,22 %) du capital social et des droits de vote de la Société et, qu'en conséquence le quorum ainsi atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Une copie des statuts de la Société ;
- Les avis de convocation publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne numéro 32 du 12 Mai 2020, au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises numéro 111 du 14 mai 2020 ainsi que dans deux journaux quotidiens à savoir le Temps et Essabeh du 12 Mai 2020.
- La liste des Actionnaires de la Société ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- La feuille de présence de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
- Le texte du projet des résolutions ;

- Les inventaires, les états financiers se rapportant à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Les états financiers se rapportant à l'activité du groupe Céréalis pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; et
- Les rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice sociale clos le 31 décembre 2019.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en ces jours, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
3. Examen et approbation des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
4. Examen et approbation des états financiers consolidés du Groupe Céréalis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et distribution des dividendes.
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
7. Quitus aux Administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.
9. Pouvoirs pour formalités.

Après discussion et échange de vues sur les points à l'ordre du jour, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréales relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur le Président, donne la parole au Commissaire aux Comptes de la Société pour la lecture et la présentation du rapport général et spécial afférents aux états financiers individuels et Consolidés de la Société relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents aux états financiers individuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers se soldant par un bilan de vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cent quarante-cinq Dinars Tunisiens (23.996.745 TND) et faisant ressortir un résultat net de deux millions trois cent quinze mille six Dinars Tunisiens (2.315.006 TND).

Cette résolution, mise aux voix est adoptée, à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers se soldant par un bilan de vingt-huit millions deux cent quatre-vingt-un mille vingt-huit Dinars Tunisiens (28.281.028 TND) et faisant ressortir un résultat net de trois millions deux cent soixante-trois mille cinq cent soixante-sept Dinars Tunisiens (3.263.567 TND).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comme suit :

- Résultats de l'exercice 2019 :	2.315.006 TND.
- Résultats reportés antérieurs :	4.309.173 TND.
- Modifications Comptables	- 429.015 TND
- Sous Total	6.195.164 TND.
- Réserve Légale 5% (10% du capital atteint) :	-
- Résultat reportés	6.195.164 TND

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finance pour la gestion de l'année 2014 et de l'article 47 la loi de finances pour la gestion de l'année 2018, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que la prime d'émission, qui s'élevait à son origine, à cinq million cent onze mille cent douze Dinars Tunisiens (5.111.112 TND) et dont le reliquat est de deux millions huit cent treize mille trois cent trente-quatre Dinars Tunisiens (2.813.334 TND) est exonéré de l'impôt en cas de distribution.

Après discussion, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de cent soixante millimes (**0.160 TND**) par action correspondant à la somme globale de sept cent quatre vingt deux mille deux cents vingt deux Dinars Tunisiens et deux cent quarante millimes (**782.222,240 TND**) à prélever de la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 23 Juin 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, les conventions réglementées dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de six mille Dinars Tunisiens (6.000 TND) net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

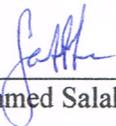
L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

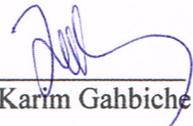
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à treize heures (13h).

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT


Monsieur Mohamed Salah Gahbiche

LE SECRETAIRE


Monsieur Karim Gahbiche

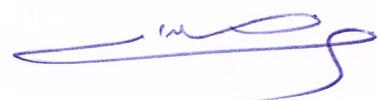
LES SCRUTATEURS

P/Equity Capital

Monsieur Abdelbasset Ben Moussa



Monsieur Hammadi Mokdadi



LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Mohamed Triki

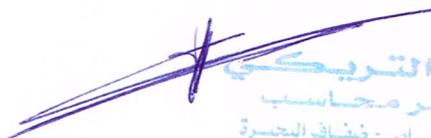

محمد التريكي
خبير محاسب
عمارة بوقمصاس - ضفاف البحيرة
المعرف الجبائي: 1282439 C/A/P/000

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET DES DIVIDENDES

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestir exonérée disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013 après affectation des résultats 2013	4 888 889	139 000	5 111 112	0	798 172	0	10 937 173
Résultat de l'exercice 2014						1 110 138	1 110 138
Solde au 31/12/2014 avant affectation des résultats 2014	4 888 889	139 000	5 111 112	0	798 172	1 110 138	12 047 311
Affectation du bénéfice 2014 (PV AGO du 16/06/2015)		95 415		1 110 000	-95 278	-1 110 138	0
Dividendes distribués					-611 111		-611 111
Solde au 31/12/2014 après affectation des résultats 2014	4 888 889	234 415	5 111 112	1 110 000	91 783	0	11 436 200
Résultat de l'exercice 2015						1 314 236	1 314 236
Solde au 31/12/2015 avant affectation des résultats 2015	4 888 889	234 415	5 111 112	1 110 000	91 783	1 314 236	12 750 436
Affectation du bénéfice 2015 (PV AGO du 03/6/2016)		70 301		1 050 000	193 935	-1 314 236	0
Dividendes distribués			-415 556				-415 556
Solde au 31/12/2015 après affectation des résultats 2015	4 888 889	304 716	4 695 556	2 160 000	285 718	0	12 334 880
Résultat de l'exercice 2016						1 454 863	1 454 863
Solde au 31/12/2016 avant affectation des résultats 2016	4 888 889	304 716	4 695 556	2 160 000	285 718	1 454 863	13 789 743
Affectation du bénéfice 2016 (PV AGO du 30/05/2017)		87 029		1 080 000	287 834	-1 454 863	0
Dividendes distribués/exercice 2016			-513 333				-513 333
Solde au 31/12/2016 après affectation des résultats 2016	4 888 889	391 745	4 182 223	3 240 000	573 552	0	13 276 410
Résultat de l'exercice 2017						1 747 876	1 747 876
Solde au 31/12/2017 avant affectation des résultats 2017	4 888 889	391 745	4 182 223	3 240 000	573 552	1 747 876	15 024 285
Affectation du bénéfice 2017 (PV AGO du 07/06/2018)		97 144		0	1 650 733	-1 747 876	0
Dividendes distribués/exercice 2017			-635 556				-635 556
Solde au 31/12/2017 après affectation des résultats 2017	4 888 889	488 889	3 546 667	3 240 000	2 224 285	0	14 388 730
Résultat de l'exercice 2018						2 084 888	2 084 888
Solde au 31/12/2018 avant affectation des résultats 2018	4 888 889	488 889	3 546 667	3 240 000	2 224 285	2 084 888	16 473 618
Affectation du bénéfice 2018 (PV AGO du 22/05/2019)		0		0	2 084 888	-2 084 888	0
Dividendes distribués/exercice 2018			-733 333				-733 333
Solde au 31/12/2018 après affectation des résultats 2018	4 888 889	488 889	2 813 334	3 240 000	4 309 173	0	15 740 285
Résultat de l'exercice 2019				57 844	-429 015	2 315 006	1 943 835
Solde au 31/12/2019 avant affectation des résultats 2019	4 888 889	488 889	2 813 334	3 297 844	3 880 158	2 315 006	17 684 120
Affectation du bénéfice 2019 (PV AGO du 04/06/2020)		0		0	-2 315 006	2 315 006	0
Dividendes distribués/exercice 2019			-782 222				-782 222
Solde au 31/12/2019 après affectation des résultats 2019	4 888 889	488 889	2 031 112	3 297 844	1 565 152	4 630 012	16 901 898

CEREALIS

Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2019 Au 31/12/2019	2018 Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889	4 888 889
Réserves légales		488 889	488 889
Prime d'émission		2 031 112	2 813 334
Autres capitaux propres		3 297 844	3 240 000
Resultats reportés		6 195 164	4 309 173
Capitaux propres avant resultat de l'exercice		16 901 898	15 740 285
Résultat de l'exercice		0	0
Total capitaux propres avant affectation	B-10	16 901 898	15 740 285
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B-11	683 440	931 907
Provision pour risques et charges		0	0
Total des passifs non courants		683 440	931 907
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B-12	1 012 773	1 885 754
Autres passifs courants	B-13	1 590 783	1 542 567
Autres passifs financiers	B-14	3 220 851	1 924 725
Concours bancaires	B-15	587 000	177 161
Total des passifs courants		6 411 407	5 530 207
Total des passifs		7 094 847	6 462 114
Total capitaux propres et passifs		23 996 745	22 202 399